

VOS BESOINS

Dès la constitution et durant la vie de votre entreprise, vous devez veiller à disposer d'une documentation contractuelle solide, actualisée pour sécuriser vos relations avec vos clients, fournisseurs et partenaires :

VENTES ET ACHATS COMMERCIAUX

Accord de coopération commerciale, contrat de prestations de services, Conditions Générales de vente et d'achat

VENTES SUR INTERNET

Conditions Générales de vente en ligne, Conditions Générales de marketplace, Conditions Générales d'utilisation, Mentions légales, politique confidentialité et RGPD

ACCORDS DE DISTRIBUTION

Contrat d'approvisionnement, distribution sélective ou exclusive, contrat de franchise, concession

ACCORDS DE REPRÉSENTATION COMMERCIALE

Contrat d'agent commercial, contrat de commission, contrat de dépositaire

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Licence de marques, de brevets et de dessins et modèles, contrat de recherche et développement, contrat de consortium

RELATIONS COMMERCIALES ENTRE ENTREPRISES

Accord de confidentialité (NDA), accord de coopération (joint venture), contrat de dropshipping, contrat de fabrication, contrat de maintenance, contrat de sous-traitance, contrat de partenariat

CONTRATS INFORMATIQUES

Contrat de fourniture de solution informatique, contrat de maintenance informatique, licence de logiciel, licence de logiciel en mode SaaS.

Vous avez également besoin d'un Avocat pour **vérifier, relire, corriger ou négocier** les conventions et contrats transmis par vos clients et partenaires.



*Comment rédiger mes conventions ?
Quels sont les pièges à éviter ?
Comment m'assurer que la documentation est à jour des dernières Lois ?
Comment préserver les intérêts de mon entreprise lors des négociations de contrats ?
Quels sont mes droits lors des négociations ?
Comment limiter ma responsabilité ?
Comment anticiper et encadrer d'éventuels litiges (conditions de paiement et livraison, pénalités de retard, produits défectueux, garanties, etc.) ?*

Le droit des contrats est une matière évolutive et complexe. Un contrat mal rédigé ou mal négocié peut avoir des conséquences financières désastreuses pour l'entrepreneur, et ce, que celui-ci travaille avec des professionnels ou avec des particuliers.

Nous pouvons aussi **vous accompagner et vous assister dans tout contentieux** de droit des contrats notamment en cas de mauvaise exécution ou de non-exécution du contrat.



NOS PRINCIPALES MISSIONS



- Analyse et audit des contrats en vigueur ;
- Rédaction de contrats et de conditions générales ;
- Mise à jour et actualisation de vos contrats ;
- Développement de vos affaires grâce aux réseaux de franchise et aux contrats de distribution ;
- Défense de vos intérêts lors d'une négociation de contrat ;
- Contentieux de la validité, de l'interprétation ou de l'exécution des contrats.

NOTRE VALEUR AJOUTÉE

- ◆ Assurer la pérennité de votre entreprise grâce à une documentation juridique maîtrisée ;
- ◆ Détermination du contrat et des clauses les plus adaptées à votre situation ;
- ◆ Assistance à la négociation, à la relecture et la rédaction des contrats ;
- ◆ Assistance devant les tribunaux pour tout contentieux relatif au contrat : recouvrement de créance, exécution des obligations contractuelles, indemnisation du préjudice subi sur le fondement de la responsabilité contractuelle, etc. ;
- ◆ Nos travaux de rédaction, de négociations et de modifications de contrat peuvent être réalisés en français et en anglais.



De la création à la transmission de l'entreprise, nous accompagnons le dirigeant pour la rédaction de ses actes et contrats, la sécurisation de ses relations commerciales ou sociales, la résolution de ses problématiques juridiques quotidiennes et la défense de ses intérêts en cas de contentieux.



Droits des Affaires
et de l'Entrepreneuriat



Droit du Travail



Droit Fiscal et Patrimonial



Cabinet d'Avocats et d'Experts dédiés à l'Entreprise et aux Dirigeants

www.trinity-avocats.fr - 03 20 44 14 14